

AVIS DE VACANCE
EXPERT NATIONAL DETACHE

1/ DIRECTION GENERALE

- Direction
- Unité
- Lieu d'affectation
- Chef d'Unité

- Date de début

JRC

Institut de l'Environnement durable
H04 Unité de Transport et Qualité de l'air
Ispra (Italie)
A. Krasenbrink
+39 0332 785474
Quatrième trimestre 2010

2/ PRINCIPAUX DOMAINES DE RESPONSABILITE :

L'expert contribuera dans le domaine des polluantes et du CO2 émis par les moyens de transport. L'accent sera mis sur:

- (i) sur le CO2 émis par le transport routier ainsi que le développement d'une procédure d'évaluation des technologies devant être certifiées en tant qu'"éco-innovations";
- (ii) l'analyse technique de problèmes concernant la réduction des émissions polluantes émises par les engins mobiles non routiers.

L'expert fera partie du groupe de travail sur les technologies de transport au sein de l'Unité dédiée à la préparation des dossiers scientifiques et techniques pour le soutien donné par le JRC aux comités scientifiques. De plus, l'expert contribuera au travail scientifique et technique en support aux Directions Générales DG ENTR et DG CLIMA.

3/ PRINCIPALES QUALIFICATIONS :

L'expert devrait posséder une bonne connaissance de la législation Européenne dans le domaine des émissions polluantes et de CO2 liées au transport et aux engins mobiles non routiers, et devrait avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine concerné.

Des connaissances scientifiques et techniques dans le domaine de la réduction émissions polluantes et de CO2 (ou économies de carburant) sont nécessaires. Une culture générale sur les économies d'énergies dans le secteur du transport est un atout.

Une expérience dans le travail avec les groupes d'intérêt Européens est un avantage.

4/ LANGUES

L'expert doit posséder une maîtrise approfondie d'une des langues de la Communauté et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de la Communauté. Une très bonne expression écrite et orale de l'anglais est un avantage.

5/ Les curriculum vitae des candidats dans le modèle communautaire doivent être transmis au SGAE* avant le : 22 septembre 2010

Ils doivent être impérativement visés par le gestionnaire des ressources humaines dont relève l'agent et par l'autorité habilitée à donner l'accord budgétaire pour une mise à disposition dans le cas où le candidat serait retenu par la Commission.

PREMIER MINISTRE

*** SGAE (SECRETARIAT GENERAL DES AFFAIRES EUROPEENNES)**

Secteur «Présence et influence françaises dans les Institutions européennes»

Carré Austerlitz / 2, boulevard Diderot

75572 Paris CEDEX 12

Fax **01 44 87 15 84**

Courriel jean-claude.mizzi@sgae.gouv.fr - Tél. : **01 44 87 15 78**

et martine.conti@sgae.gouv.fr - Tél. : **01 44 87 10 78**

Site Internet : www.sgae.gouv.fr rubrique « Emplois ».